

ANNEE 2022

SEANCE PUBLIQUE DU 28 MARS 2022

Délibération n°

2022024

Date de convocation : 24/03/2022

Date d'affichage : 30/03/2022

Nbre de conseillers en exercice: 23

Nombre de présents 16 Pouvoirs 6 Nombre de votants 22

Vote: 22 Pour: 22 Abstention: 0 Contre: 0

Adopté à l'Unanimité

DELIBERATION DU CONS | 1D : 064-216401000-20220328-D2022024-DE COMMUNE DE BASSUSSARRY

L'an deux mille vingt-deux, le 28 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, Place de l'Eglise à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 24 mars 2022, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY.

Mmes Valérie RECART, Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Laure TREMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Nathalie HARAN.

Absents excusés: Céline FAYS (pouvoir à Mme Laure TREMOUILLE), Mme Emmanuelle DALLET (pouvoir à Mme Valérie RECART), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Mme Bénédicte LARCEBEAU (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), M. Bernard COMBES (pouvoir à Mme Guénael LE CAM), M. Arnaud PAVLOVSKY (pouvoir à M. Frédéric ETCHEGARAY), M. Mikel AMILIBIA.

Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE

OJ n°5.3: Affectation des résultats de l'exercice 2021 Budget annexe du Lotissement du Golf

Rapporteur: M. Yannick BASSIER, adjoint aux finances

Pour mémoire :

Résultat d'investissement antérieur reporté (N-1)	(#)	18 138.10€
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (N-1)		72 372.18€

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2021 :

Solde d'exécution de l'exercice 2021	573	712.83€
Résultat d'investissement antérieur reporté (N-1)	5,46	18 138.10€
Solde d'exécution cumulé	E	18 850.93€

Envoyé en préfecture le 30/03/2022

Reçu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le



ID: 064-216401000-20220328-D2022024-DE

Restes à réaliser au 31,	/12/	2021 :
--------------------------	------	--------

Dépenses d'investissement	- €
Recettes d'investissement	- €
Solde des RAR	- €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2021 :

Rappel solde d'exécution cumulé	- 18 850.93€
Rappel solde RAR	- €
Besoin de financement	- 18 850.93€

Résultat de fonctionnement à affecter :

Résultat exercice 2021	176 632.34€
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	72 372.18€
Total à affecter	249 004.52€

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement 2021 du budget annexe du lotissement du Golf, comme indiqué ci-dessous :

Affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (1068)	18 850.93€
Affectation du solde disponible à la ligne 002	230 153.59€

Fait à Bassussarry, le 28 mars 2022.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

